



**PRÉFÈTE
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du Pilotage et de
l'Animation Interministérielle**

Bureau de l'environnement

Affaire suivie par : M. Pierre THIEBERT
Tél : 03 29 69 88 72
Courriel : pierre.thiebert@vosges.gouv.fr

Epinal, le

30 AVR. 2024

Madame la directrice,

Par arrêté n° 94/2022/ENV du 29 novembre 2022 modifié, je vous ai mise en demeure de remédier pour le 1^{er} décembre 2023 au plus tard aux non-conformités à la réglementation sur les installations classées, de votre abattoir multi-espèces sis à Rambervillers (88700), Zone Industrielle n° 4.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, dans son rapport reçu à la préfecture le 29 avril 2024, l'inspection des installations classées m'indique avoir constaté sur place le 21 mars 2024 le respect des dispositions de mon arrêté de mise en demeure.

Dans ces conditions, je considère désormais close cette affaire.

Telles sont les informations que je tenais à porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, madame la directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Préfète,

Pour le préfet et par délégation,
L'Adjoint au chef de bureau

Nicolas THIEBAUT

Madame Kimberly THIS
Directrice
Société ADEQUAT VOSGES
Zone Industrielle n° 4
88700 RAMBERVILLERS

Préfecture des Vosges
Tél : 03 29 69 88 88
www.vosges.gouv.fr
1, Place Foch – 88 026 Épinal Cedex
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Copie transmise pour information à :

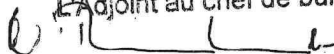
- Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des populations
Service productions animales et environnement

- Monsieur le maire de Rambervillers

Epinal, le
La Préfète,

30 AVR. 2024

Pour le préfet et par délégation,
L'Adjoint au chef de bureau



Nicolas THIEBAUD